

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS) (43447)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS) (43447)	Jury par défaut	Tous les candidats	64	1109	1101	578	64

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS) (43447)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	782	778	417	43	67,2 %
			Masculin	327	323	161	21	32,8 %
			Total	1109	1101	578	64	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS) (43447)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	15	15	0	0	0 %
				Sans mention	180	180	18	6	9,4 %
				AB	314	314	152	19	29,7 %
				B	345	345	256	26	40,6 %
				TB	154	154	138	13	20,3 %
				TBF	15	15	14	0	0 %
				Total	1023	1023	578	64	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	0	0	
				Sans mention	20	20	0	0	
				AB	23	23	0	0	
				B	9	9	0	0	
				TB	3	3	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	58	58	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	
				Sans mention	7	7	0	0	
				AB	3	3	0	0	
				B	5	5	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	17	17	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	1	0	0
			AB		1	0	0	0	
			B		4	1	0	0	
			Total		9	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	0	0	
				Total	2	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS) (43447)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	994	993	557	63	98,4 %
			En réorientation	64	60	14	1	1,6 %
			Non scolarisés	31	31	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	4	0	0	0 %
			Autres	13	13	3	0	0 %
			Total	1109	1101	578	64	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Reims Champagne-Ardenne - Licence - Sciences pour la santé - Sciences de la Vie - Accès Santé (LAS) (43447)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	57,4 %	57,4 %	65,1 %	68,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	16,5 %	16,5 %	19,4 %	10,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	15,9 %	15,9 %	14,4 %	17,2 %
		Autres doublettes	10,2 %	10,2 %	1,2 %	3,1 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne de l'ensemble des notes sur la première et la terminale Notes au baccalauréat (pour les étudiants bacheliers)	Notes de première et de terminale. Notes au baccalauréat (pour les candidats bacheliers) / Résultats obtenus pendant les études supérieures (pour les étudiants).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Important
Savoir-être	Autonomie / Capacité à s'investir	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Lettre de motivation en adéquation avec le contenu et les débouchés de la formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour examiner et classer les dossiers des candidats, seront pris en compte les éléments de la « fiche Avenir » (ou tout équivalent dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une réorientation), et notamment les évaluations du conseil de classe et des professeurs principaux, la pertinence du projet de formation du candidat, et l'examen des notes obtenues en première et en terminale et leur positionnement par rapport à la classe dans les disciplines correspondant à la formation. Les critères d'examen des notes peuvent être modulés en fonction des spécialités de bac ou de la série du bac si celui-ci date d'avant 2021.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels.

Le projet de formation motivé doit être personnalisé, argumenté et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Les critères fixés prennent en compte majoritairement les matières en lien avec les enseignements de la formation mais accordent également de l'importance à la fiche Avenir ainsi qu'aux appréciations des professeurs qui témoignent du comportement et de l'attitude face au travail.

Signature :

Christophe CLEMENT,

Président de l'établissement Université de Reims
Champagne-Ardenne